



**IRAK**  
Cinq Britanniques  
sont enlevés à Bagdad  
Page B 1



**AGORA**  
Où en est le projet  
du Parti québécois ?  
Pages B 4 et B 5

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 119

LE MERCREDI 30 MAI 2007

88c + TAXES = 1\$



L'ex-juge Bernard Grenier n'a pu déterminer la provenance de l'argent qui a permis d'organiser le grand rassemblement fédéraliste tenu à Montréal trois jours avant le référendum du 30 octobre 1995. JACQUES NADEAU LE DEVOIR

OPTION CANADA

## L'argent du *love-in* reste un mystère

Un demi-million a été dépensé illégalement, conclut l'ex-juge Grenier

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Après 16 mois d'enquête et deux millions de dollars, l'ex-juge Bernard Grenier est arrivé à la conclusion qu'au référendum de 1995, le camp du NON avait dépensé un demi-million de dollars de façon illégale par le truchement d'Option Canada et du Conseil pour l'unité canadienne (CUC). Il a déploré les agissements de quatre personnes clés, dont le vice-président du conseil exécutif de Montréal, Claude Dauphin, et l'actuel délégué général du Québec à Toronto, suspendu avec solde depuis le début de l'enquête, Jocelyn Beaudoin.

Plusieurs questions restent toutefois en suspens, tellement que certains, dont celui qui était directeur général des élections en 1995, Pierre-F. Côté, croient que l'enquête de M. Grenier aurait dû être publique. Le commissaire-enquêteur lui-même a reconnu hier qu'il avait été dans l'impossibilité de désigner la source de financement du fameux «love-in» du 27 octobre 1995, où des centaines de milliers de personnes du reste du Canada avaient pris d'assaut les rues de Montréal pour convaincre les Québécois de voter

NON. M. Grenier a insisté pour dire que son mandat était bien circonscrit: il devait se borner à étudier les dépenses d'Option Canada et n'avait aucune possibilité d'enquêter sur les agissements du gouvernement fédéral. Ce qui inclut évidemment Patrimoine Canada, d'où sont venues toutes les sommes sur lesquelles il s'est penché.

Malgré tout, après avoir entendu 90 témoins pendant 52 jours d'audience, il a établi que la somme

réelle dépensée par Option Canada et le Conseil pour l'unité canadienne dans la campagne préférendaire a été de 11 millions. Toutefois, 539 460 \$ seulement de ce montant auraient été utilisés en infraction à la loi. Le juge affirme que des «personnes en autorité» au Parti libéral du Québec, dont Stéphane Bertrand (actuel chef de cabinet de Jean Charest), Pietro Perrino et Pierre Anctil, ont «manqué de vigilance par rapport aux activités du CUC et d'Option Canada».

Mais l'ex-juge a refusé de faire à leur égard une «conclusion défavorable».

Cinq autres personnages ont cependant droit à une «conclusion» de ce type, qui ne consiste pas, a-t-il insisté, en un jugement de nature pénale. D'abord, Jocelyn Beaudoin, nommé en 2005 par Jean Charest délégué du Québec à Toronto, était directeur général

VOIR PAGE A 8: MINISTRE

## Le dossier est clos, selon Ottawa

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Reprenant là où l'ex-juge Grenier a dû laisser son investigation, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, réclame des excuses d'Ottawa et la tenue d'une enquête publique pour faire la lumière sur les agissements des acteurs fédéraux lors de la campagne référendaire de 1995. Sa demande a été ac-

cueillie par une fin de non-recevoir du gouvernement conservateur, qui considère le dossier comme «clos».

Les trois partis politiques fédéralistes étaient d'une rare unanimité sur le sujet hier. Selon eux, il n'y a pas de quoi fouetter un chat, les entorses financières à la loi québécoise qui ont été découvertes n'ayant pas eu l'ampleur supputée au départ. Il n'y aura donc ni excuses, ni enquête, ni congédiement,

avertit le gouvernement conservateur qui, au passage, reproche au Bloc québécois de vouloir faire de cet enjeu un remake du scandale des commandites et ainsi faire mousser sa popularité.

«Je ne crois pas que ça soit à l'ordre du jour d'offrir des excuses, a déclaré Lawrence Cannon, le ministre

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

■ La chronique de Manon Cornellier, page A 3: Option tricherie ■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 6: Timide, ce juge

Crise budgétaire

## Les péquistes rejettent les premières offres des libéraux

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le gouvernement Charest a présenté hier des offres en matière d'éducation et de santé destinées à inciter le Parti québécois à voter pour le budget présenté la semaine dernière par le ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget. Mais en soirée, le caucus péquiste a rejeté ces offres initiales.

«Ça ne nous satisfait pas», a livré le chef de l'aile parlementaire du PQ, François Gendron. Tout au long de la journée, il a réitéré que, non seulement les nouvelles dépenses envisagées devront le satisfaire, mais elles devront aussi être financées à même les 700 millions transférés par Ottawa. Les péquistes exigent toujours que Jean Charest fasse son deuil de la baisse d'impôt de 950 millions.

Le gouvernement et le deuxième groupe d'opposition ont préparé le terrain hier pour de prochaines négociations d'ici le vote fatidique sur le budget vendredi, vote dont la survie du gouvernement libéral minoritaire dépend. Ainsi, en matinée, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne,

VOIR PAGE A 8: POURPARLERS

■ Lire autre texte en page A 4

INDEX

Actualités.....	A2	Éditorial.....	A6
Annonces.....	C6	Idées.....	A7
Avis publics..	B2	Météo.....	B6
Carrières.....	C5	Monde.....	B1
Culture.....	C8	Mots croisés..	B2
Décès.....	C6	Sudoku.....	B6
Économie.....	C1	Télévision.....	C7



La planète n'a pas encore vraiment pris le chemin du développement durable, estime l'auteur du concept, l'ancienne première ministre de la Norvège, Gro Harlem Brundtland. JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gro Harlem Brundtland au Devoir

## Le développement durable, une idée souvent déformée

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Malgré la popularité du concept de «développement durable» et le retentissement qu'il a eu dans les relations internationales depuis 20 ans, on peut se demander si la planète est aujourd'hui en voie de mettre en œuvre ce nouveau paradigme dont tous les politiciens se revendiquent.

«Non!», répond avec une franchise désarmante Gro Harlem Brundtland, qui a signé en 1987 le premier bilan de l'état de la planète Terre jamais produit par des humains, dans le cadre d'un mandat don-

né par l'Assemblée générale de l'ONU.

Elle n'a peur ni de prononcer certains mots, ni de porter un jugement, ni même de discuter ouvertement des «déformations» conceptuelles qu'a suscitées partout dans le monde ce concept, qui allait pourtant déboucher sur la conférence de Rio, les traités sur le climat et la protection de la biodiversité ainsi que la Déclaration sur les forêts. Gro Harlem Brundtland a d'abord été ministre de l'Environnement de la Norvège avant d'en devenir la première ministre pendant trois mandats, entre 1981 et 1996. Puis elle est passée à l'Organisation

VOIR PAGE A 8: DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIE

## Hausse des taux d'intérêt en vue, selon le Banque du Canada

■ À lire en page C 1

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE



Comment naissent les fantômes

200 pages • 9,95 \$

www.livres-bq.com

## LES ACTUALITÉS

# Le Comité sur les langues officielles reprend vie

*Le gouvernement plie devant l'opposition et nomme un nouveau président*

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les troupes conservatrices ont finalement jeté l'éponge hier devant trois partis d'opposition qui ne lâchaient pas prise dans le dossier des langues officielles. Le comité parlementaire — le vrai — pourra reprendre ses travaux.

Le gouvernement conservateur a décidé de dénouer la crise en acceptant la démission du président désavoué du Comité sur les langues officielles, Guy Lauzon, et en soumettant la candidature d'un autre collègue, le Franco-Ontarien Pierre Lemieux.

«Je crois qu'il est important que le comité continue son travail exemplaire. Ainsi, afin de permettre ceci, j'ai décidé de renoncer à mon rôle de président de ce comité», écrit Guy Lauzon dans un communiqué de presse distribué en fin de journée hier.

L'impasse était totale au Comité permanent des langues officielles après que les membres de l'opposition, qui y forment la majorité, eurent retiré leur confiance au président conservateur. Les conservateurs, qui refusaient le verdict, ne soumettaient pas d'autres candidatures. Comme le président devait provenir des rangs du gouvernement, le comité a cessé d'exister. Les trois partis d'opposition avaient même créé un comité parallèle, qui a été démantelé hier.

L'opposition reprochait à Guy Lauzon d'avoir annulé à la dernière minute des rencontres devant étudier l'impact sur les communautés linguistiques minoritaires de l'abolition du Programme de contestation judiciaire.

Selon le libéral Pablo Rodriguez, le gouvernement n'avait plus le choix de reculer. «Leur



Stephen Harper a dû se résoudre à nommer un nouveau président au Comité permanent sur les langues officielles.

intransigeance à l'égard du dossier des langues officielles et du programme de contestation judiciaire leur faisait très mal», a-t-il souligné.

Le gouvernement conservateur avait en effet été sévèrement blâmé pour son adhésion de façade au bilinguisme canadien par le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser. L'effondrement, le même jour, du comité parlementaire avait envoyé un

bien sinistre message.

La décision du gouvernement de nommer un autre président de comité «est un signe que, lorsqu'on forme un gouvernement minoritaire, on ne peut pas toujours imposer sa loi», croit le député du NPD Yvon Godin.

Tout cela n'est pas garant pour autant d'un fonctionnement plus harmonieux sur la colline parlementaire. A preuve, le gouvernement a dévoilé hier une autre sé-

rie de publicités dans lesquelles il blâme les libéraux pour leur prétendue obstruction de certains projets de loi. En outre, une réunion entre les whips des partis visant à alléger l'atmosphère n'a pas laissé une bonne impression au représentant libéral. «Je n'ai pas perçu un grand esprit de flexibilité», a déclaré le député Ralph Goodale.

Le Devoir

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les fédérations étudiantes et les syndicats ont uni leur voix hier pour dire non au dégel des droits de scolarité et réclamer que les baisses d'impôt promises dans le budget Jérôme-Forget soient annulées au profit d'un réinvestissement dans l'enseignement post-secondaire.

«S'il n'y a pas de modification importante au budget, nous demandons fortement aux partis d'opposition de voter contre le budget», a lancé le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Jean-Patrick Brady, accompagné de ses collègues représentant les étudiants des collèges et des facultés d'éducation permanente, ainsi que de représentants syndicaux.

Les étudiants ainsi que la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont réclâmé la tenue d'une commission parlementaire itinérante sur l'accessibilité et le financement des études post-secondaires, le maintien du gel des droits de scolarité et l'annulation des baisses d'impôt.

Selon la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher, le maintien du gel des droits de scolarité relève de l'équité intergénérationnelle. «C'est rendu presque gênant pour les plus vieux de marcher sur la rue et de se faire accuser d'avoir profité de tout», argue Mme Boucher, qui se dit prête à accompagner le gouvernement québécois dans un éventuel pèlerinage à Ottawa pour

demandé l'accroissement des transferts pour l'enseignement post-secondaire.

Son collègue de la CSQ a néanmoins des doutes quant à la crédibilité d'une telle démarche, alors que les sommes versées en péréquation vont dans le «panier percé» que constituent les baisses d'impôt. «C'est irresponsable de se priver des revenus fédéraux pour l'éducation et la santé, alors qu'on dit depuis belle lurette que l'argent est à Ottawa et que c'est Québec qui assume les services», fait valoir le président de la CSQ, Réjean Parent.

Il avoue ne pas être impressionné par ce qui a filtré jusqu'à présent des négociations entre le PQ et le gouvernement libéral au sujet du budget, notamment quant à l'ajout de 100 millions supplémentaires pour la santé et l'éducation. «C'est des vœux, un nouveau mirage. [...] Il faut choisir son trouble: le citoyen ne veut pas des baisses d'impôt ni d'élections», déclare M. Parent, soulignant que les trois réseaux du secteur de l'éducation estiment être aux prises avec un sous-financement total de près d'un milliard par année.

Les étudiants promettent de se mobiliser cet automne contre l'augmentation de 50 \$ des droits de scolarité, la première d'une série de hausses qui devraient les amener à payer 30 % de plus pour leurs cours d'ici cinq ans. Les syndicats promettent déjà de soutenir les organisations étudiantes dans leurs revendications, non seulement dans les discours, mais aussi par un appui logistique et financier.

Le Devoir

## Air India: la GRC a négligé les policiers locaux

Ottawa — La Gendarmerie royale du Canada n'a pas profité des liens dont bénéficiaient les policiers locaux avec la communauté sikhe de Vancouver, dans la foulée de l'attentat qui a détruit le vol d'Air India en 1985, a raconté un témoin à la commission d'enquête qui tente de faire la lumière sur cette tragédie.

Don McLean, un ancien policier municipal qui a agi comme agent de liaison avec la communauté sikhe pendant deux ans, a déclaré, hier, ne pas avoir été impressionné par les techniques d'enquête des policiers fédéraux pendant les semaines qui ont suivi l'attentat.

«Ils ont utilisé les méthodes traditionnelles de la police, ils frappaient

aux portes et se présentaient comme des policiers», a déclaré M. McLean devant la commission présidée par John Major, l'ancien juge en chef de la Cour suprême de la Colombie-Britannique. [Ils] s'attendaient à obtenir des informations comme ça. Il y avait beaucoup de résistance dans la communauté. Ils [les membres de la communauté] auraient préféré nous parler à nous.»

M. McLean a expliqué n'avoir travaillé avec la GRC que pendant six semaines après la destruction du vol 182, transmettant à l'agence fédérale les renseignements qu'il avait recueillis, les contacts qu'il avait réalisés et les noms des informateurs confidentiels qu'il avait cultivés avant l'attaque.

Mais sa présence a fini par de-

venir purement symbolique, a-t-il dit, permettant seulement à la GRC de prétendre faire appel au savoir-faire local.

M. McLean a aussi expliqué que l'enquête a été compliquée par la présence d'agents de renseignement du gouvernement indien, qui étaient actifs au sein de la communauté sikhe. Ces agents auraient notamment lancé une campagne de «désinformation» et essayé de soudoyer des journaux communautaires pour qu'ils adoptent la ligne du gouvernement indien.

«Nos sources nous ont indiqué qu'ils avaient [chacun] 10 000 dollars canadiens qu'ils utilisaient [...] pour influencer des journaux communautaires», a-t-il dit. «À quelques reprises, nous avons constaté une

modification de la rhétorique, passant d'un soutien vigoureux au point de vue des Sikhs extrémistes à un appui plus modéré.»

M. McLean affirme qu'il s'est plaint, par écrit, à ses supérieurs des agissements des agents indiens, mais que, à sa connaissance, rien n'a été fait.

Le témoignage de M. McLean, hier, était son deuxième devant la commission d'enquête. Plus tôt ce mois-ci, il avait révélé que la police de Vancouver avait épié une rencontre, moins de deux semaines avant l'attentat, pendant laquelle des militants sikhs avaient mentionné un coup d'éclat pour donner plus de visibilité à leur cause.

Presse canadienne

## Un cas de tuberculose met les autorités de santé publique en état d'alerte

Atlanta — Les autorités de santé publique d'Amérique du Nord et d'autres pays sont à la recherche de voyageurs qui auraient pu être en contact avec un individu atteint d'une forme de tuberculose très résistante aux antibiotiques et qui aurait transité par Montréal.

Les autorités américaines ont indiqué que l'homme, de citoyenneté américaine, s'était rendu aux États-Unis le 24 mai en provenance de Prague, en République tchèque, en passant par Montréal.

L'homme a été infecté par une forme particulièrement résistante de tuberculose, mais les responsables des Centres de prévention et de contrôle des maladies (CDC) américains, à Atlanta, ont dit n'avoir aucune indication voulant qu'il ait été contagieux durant son voyage. Ils ont toutefois reconnu qu'un tel risque ne pouvait être complètement éliminé.

Le voyageur, qui réside en Géorgie, s'est rendu d'Atlanta à Paris le 12 mai sur le vol 385 d'Air France. À son retour, le 24 mai, il s'est rendu de Prague à Montréal sur le vol 0104 de la société aérienne Czech Airlines. De Montréal, il a pris une voiture pour se rendre aux États-Unis; on croit qu'il a traversé la frontière au poste de Lacolle.

L'homme est présentement soigné à Atlanta et se trouve sous le coup d'un ordre fédéral de quarantaine qui l'oblige à demeurer isolé jusqu'à ce qu'il ne représente plus aucun danger pour la population.

«Nous n'avions aucune idée que ce patient était hautement infectieux [alors qu'il voyageait]», a affirmé Julie Gerberding, directrice des CDC, pendant une conférence téléphonique depuis Atlanta hier.

«En fait, les preuves médicales laissent entendre que son potentiel de transmission [de la maladie] est faible, mais nous savons qu'il n'est pas nul», a-t-elle ajouté.

À Ottawa, le Dr Howard Njoo, directeur du centre de mesures et d'interventions d'urgence de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), a affirmé que la plupart des passagers du vol effectué en direction de Montréal ne couraient probablement aucun risque.

Les passagers ayant emprunté le vol 385 d'Air France entre Atlanta et Paris, le 12 mai, ont néanmoins été invités à consulter leur médecin. Les CDC américains ont dispensé le même conseil aux voyageurs du vol 0104 de Czech Airlines entre Prague et Montréal du 24 mai.

L'ASPC a dit travailler avec les CDC et d'autres autorités en matière de santé publique afin d'identifier et de trouver les passagers qui étaient assis à moins de deux rangées de l'homme infecté afin de leur recommander de subir des examens.

La forme de tuberculose dont l'individu est atteint résiste à la plupart des antibiotiques utilisés pour traiter cette maladie. Les autorités de santé publique à travers le monde s'inquiètent de la poussée de tuberculose très résistante aux antibiotiques qui a été signalée dans 37 pays jusqu'ici.

Cette forme de tuberculose est mortelle dans la moitié des cas. Elle est particulièrement dangereuse pour les séropositifs.

Le Canada a signalé jusqu'ici deux cas de tuberculose, tous deux en Ontario, l'un en 2003 et l'autre en 2006. Aux États-Unis, 49 cas ont été répertoriés entre 1993 et 2006.

Presse canadienne

**Perdu?**

Retrouvez-vous

Vous êtes perdu? Retrouvez-vous. L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal vous accueille, peu importe d'où vous venez.

www.saint-joseph.org

**L'ORATOIRE**  
Saint-Joseph du Mont-Royal

**ROLEX**

OYSTER PERPETUAL DAY-DATE  
OR JAUNE

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique

430-A RUE CATHICART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

**Nathalie ELLIOTT**

**PETIT CODE GRAMMATICAL**  
Primaire

Approuvé par le MÉQ

160 pages - 24,50 \$  
ISBN 978-2-7608-5292-1

LIDEC inc.  
514-843-5991

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

## ACTUALITÉS

## DÉVELOPPEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

mondiale de la santé, qu'elle a dirigée de 1998 à 2003.

De passage à Montréal, où elle a rencontré un groupe d'investisseurs responsables et où elle a enregistré une conférence en vue d'un colloque à l'Université de Sherbrooke à la mi-juin, Mme Brundtland base son verdict sévère sur l'évolution pas très reluisante de trois dossiers critiques pour la planète et les humains: le réchauffement de la planète, l'épuisement croissant des ressources biologiques et l'iniquité dans la redistribution de la richesse entre pays et au sein des sociétés.

Elle reconnaît sans ambiguïté que plusieurs des vieilles politiques et pratiques que le développement durable devait changer se retrouvent aujourd'hui souvent drapées dans le concept, y compris la surconsommation de biens et d'énergie dans des pays comme les États-Unis et le Canada, qu'elle nomme explicitement.

«On peut tout déformer, y compris le développement durable, dit-elle. Mais dans le concept de développement durable, il y a celui, crucial, de la protection de l'environnement. Personne ne peut utiliser ce concept raisonnablement sans exiger une stricte protection de l'environnement. Préférer le contraire, c'est déformer le concept. Rien d'autre.»

## Les faillies du développement

Pour Mme Brundtland, le développement durable, ce n'est pas développer l'économie au-delà des besoins essentiels en saupoudrant un peu de préoccupations écologiques à gauche et à droite. Le développement durable, explique-t-elle, respecte l'environnement et s'arrête là où la capacité des grands écosystèmes de rester vivants et capables de se perpétuer est compromise par l'activité humaine.

Cela soulève cependant plusieurs problèmes. Si un pays déjà développé peut imposer à son développement économique de strictes balises afin de préserver ses écosystèmes pour les légères en bon état aux prochaines générations, le problème est différent, dit-elle, dans le cas des pays en développement dont on voudrait qu'ils protègent le capital génétique de l'humanité encore présent sur leur territoire, mais sans en payer le prix: «Bien des pays développés ont rasé leurs forêts pour construire leurs villes et développer leur agriculture. Mais ils voudraient maintenant que les pays en développement n'en fassent pas autant et qu'ils protègent, comme le Brésil, par exemple, ce qui reste des grandes forêts tropicales.»

L'aide au développement plafonne, dit-elle, autour de 0,25 % du budget des pays occidentaux. On réglerait pourtant l'essentiel des problèmes de développement et de conservation si on haussait cette contribution à 0,7 %, ce qui est «infime pour nous mais énorme pour eux», ajoute Mme Brundtland. Et rien, ici, n'est simple: «Il faut, dit-elle, avec cette aide, élaborer des modèles de développement qui non seulement soient compatibles avec les caractéristiques de chaque environnement national, mais qui tiennent compte aussi de l'histoire de chacun, des niveaux de vie différents, de l'éducation, des modèles d'utilisation de l'énergie, etc. Face à ceux qui affichent des besoins désespérés, il y a l'attitude scandaleuse de ces pays industrialisés qui dépensent beaucoup trop d'énergie par rapport aux besoins réels de leur économie. Je pense que les États-Unis et le Canada sont des exemples de pays grands consommateurs d'énergie qui doivent changer radicalement d'attitude, ce qui exigera des décisions difficiles pour amorcer ces changements.»

Elle vise ici explicitement les bas prix du pétrole qui encouragent une consommation d'énergie inacceptable. L'Europe, dit-elle, vit depuis des années avec des prix au-dessus de 2 \$ le litre «et cela force tout le monde à changer ses habitudes, à délaisser l'auto pour le transport en commun, à choisir des voitures moins énergivores, etc.»

La dernière excuse du Canada, qui justifie ses émissions galopantes de GES par la nécessité de développer son industrie pétrolière, ne tient pas, ajoute Mme Brundtland. Elle en donne pour preuve l'exemple de la Norvège, le principal pays producteur de pétrole de l'Europe, qui veut réduire de 30 % ses émissions d'ici 2020 — par rapport à 1990 — et qui vise la «neutralité» en matière d'émissions de carbone pour 2050. Certes, convient-elle, la Norvège devra acheter sur le marché international les crédits qui lui feront inévitablement défaut, mais cela va concourir à aider des pays en développement à consolider leur développement et à protéger leur environnement. Pour Mme Brundtland, c'est une «question de responsabilité globale» pour à la fois obtenir une plus grande équité dans le développement et mieux protéger l'environnement mondial.

## Structurer une «solidarité mondiale»

L'évolution du climat vers un réchauffement et la perte croissante de la biodiversité commandent, selon l'ancienne première ministre de la Norvège, des changements majeurs dans les politiques nationales des grands pays émergents et surconsommateurs de biens comme le Canada et les États-Unis. Mais aussi une refonte des grandes alliances et des traités internationaux qui régissent jusqu'ici la protection de l'environnement.

Pour elle, le dossier du climat est clos: «Les preuves sont claires et le diagnostic n'est plus matière à débat.»

A son avis, dans un prochain traité sur le climat — qui ne porterait plus le nom de Kyoto, pour se débarrasser de l'image négative qu'il a auprès de certains — il faudrait, dit-elle, ajouter la protection des grands écosystèmes forestiers, notamment, à titre de puits de gaz à effet de serre dans une démarche globale qui inclurait activement, par ce biais, les pays en développement.

L'ancienne première ministre estime que le prochain protocole sur le contrôle du climat doit procéder d'un nouveau modèle de «solidarité mondiale» où la défense du patrimoine commun, qu'il s'agisse des espèces maritimes en déclin, de grandes forêts ou du climat, sera assumée par tous et non plus uniquement par les pays fiduciaires de ces écosystèmes.

Mais, pour réaliser cette protection renforcée de la planète, il faudra, dit-elle, des politiciens capables d'avoir une vision à long terme, ce qui suppose des électeurs plus sensibilisés et mieux informés, «des électeurs conscients qu'ils doivent élire des politiciens qui pensent plus loin que leur première élection.»

En Norvège, pour atteindre cet objectif, le gouvernement a doté chaque classe du pays d'une copie du film *Une vérité qui dérange*, de l'ancien vice-président américain Al Gore. Le système scolaire, conclut Gro Harlem Brundtland, doit amorcer cette vision auprès de la relève si on veut que celle-ci renouvelle le jeu démocratique.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

du Conseil pour l'unité canadienne lors de la création d'Option Canada. M. Beaudoin s'est toujours défendu en disant qu'après la création de l'organisme, le 7 septembre 1995, il n'avait plus eu de contacts Option Canada. Mais le juge Grenier a conclu que la preuve contredisait cette version et qu'il est arrivé à M. Beaudoin, en période référendaire, de donner des directives au directeur général d'Option Canada, René Lemaire.

À propos de ce dernier, le juge Grenier en est aussi arrivé à une «conclusion défavorable», puisque selon la preuve «il a fait plusieurs dépenses réglementées sans obtenir l'autorisation de l'agent officielle du NON». Le comptable aux ordres de M. Beaudoin et Lemaire, Réjean Roy, fait aussi face à une «conclusion défavorable»: «Il a obéi sans se poser de questions.»

Le juge reproche aussi à Claude Dauphin, qui fut président honoraire d'Option Canada, d'avoir continué d'être payé durant la période référendaire alors que ces émoluments n'étaient pas comptabilisés dans les dépenses du camp du NON. «Il n'a pas vérifié auprès de l'agent officielle du NON si le versement de ses émoluments était conforme à la loi. Pourtant, il a exigé de ses collaborateurs qu'ils respectent la loi. M. Dauphin avait une certaine connaissance des lois électorales puisqu'il avait été député à l'Assemblée nationale», écrit le juge Grenier. En fin d'après-midi hier, M. Dauphin s'est réjoui que le juge ait conclu qu'il était de bonne foi, qu'il a joué un rôle majeur. Par conséquent, il a dit qu'il ne voyait pas pourquoi il démissionnerait de sa fonction actuelle.

Notons que le juge a aussi mentionné que l'agent officielle du PLQ, Nathalie Bernier, avait fait preuve de négligence.

Au reste, les gens d'Option Canada et du CUC avaient de drôles de méthodes, a aussi démontré le juge Grenier. Par exemple, pour contourner la loi électorale, ils ont par exemple congédié des employés au début de la campagne référendaire, leur octroyant de généreuses «primes de séparation» de 15 ou 17 semaines de salaire. Cela faisait d'eux des «bénévoles du camp du NON».

## Pétard mouillé

En matinée, en Chambre, Jean Charest a qualifié cette affaire de «pétard mouillé» étant donné que lui et ses proches se voyaient pratiquement exonérés

## MYSTÈRE

de tout blâme. Le juge a conclu que M. Charest, chef du Parti conservateur à l'époque, n'avait pas été au courant de l'existence d'Option Canada. M. Charest s'est plu à souligner que, dans le livre par lequel le scandale a éclaté (*Les Secrets d'Option Canada* du journaliste Normand Lester et de l'ancien candidat péquiste Robin Philpot), il était question d'une somme illégale de cinq millions de dollars. Il a aussi déploré toutes sortes d'insinuations — selon lui sans fondement — entendues pendant cette dernière année, car elles contribuent à ternir la classe politique. Aussi, au chef de l'opposition Mario Dumont, qui insistait pour savoir s'il avait été mis au courant des dépenses illégales d'un demi-million, M. Charest a répondu: «J'ai participé avec beaucoup de fierté au référendum de 1995. Je peux même vous dire, moi, de quel côté j'étais. J'étais du côté du NON, contrairement au chef de l'ADQ dont on sait avec qui il était pendant le référendum de 1995 et de quel côté il se campe aujourd'hui.»

En conférence par la suite, Mario Dumont s'est étonné que le rapport du juge Grenier ne contienne pas de blâme. Il a réclamé que le Parti libéral du Québec, «directement visé dans le rapport, rembourse les 540 000 \$ qui ont été reçus et dépensés illégalement». Une demande à laquelle le ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, a refusé de répondre hier.

La leader péquiste, Diane Lemieux, a dit que le «refus de condamner» les dépenses illégales, de la part de Jean Charest, «appartient à un aveu de culpabilité au nom du camp fédéraliste». Mais en fin d'après-midi, du bout des lèvres, le ministre Pelletier a reconnu que les dépenses illégales des forces fédéralistes lors du référendum de 1995 «étaient déplorables». «Des irrégularités ont été commises. C'est déplorables. On a des lois au Québec et ce n'est pas pour rien. On espère que ces lois soient respectées», a-t-il confessé.

Le PQ a aussi réclamé que Jocelyn Beaudoin «sorte du circuit [...] de représentation du gouvernement du Québec». Mais M. Pelletier a dit hier attendre d'obtenir la version des faits de M. Beaudoin avant de prendre une décision quant à son sort. M. Pelletier admet qu'a priori, il y a une contradiction entre la version des faits fournie par M. Beaudoin et les conclusions de l'enquête.

Notons du reste que le PQ réclame que soit levée l'ordonnance de non-publication à portée illimitée dont le juge a frappé les éléments de la preuve, sinon

il menace de la contester devant les tribunaux.

## Prudence

Plusieurs ont souligné la grande prudence du rapport Grenier. «Clairément on a senti, on a vu la limite d'une enquête qui n'est pas publique», a déclaré Mario Dumont. Diane Lemieux, pour sa part, a fait remarquer que le commissaire a été «assailli de toutes sortes de considérations de la part de plusieurs avocats. Il s'est fait poser des questions sur sa juridiction, sur des aspects constitutionnels. À l'évidence, il a été encerclé de toutes sortes de questions légales. Alors, je comprends que le résultat net, c'est qu'il a joué probablement plus de prudence.»

Pour l'ancien directeur général des élections, Pierre-F. Côté, le rapport laisse en plan plusieurs interrogations, est «précautionneux» et plein de «circonvolutions prudentes». Il trouve «étrange» que le commissaire n'ait pas jugé bon de le rencontrer, lui qui était en poste en 1995 et qui a tenté — sans succès — d'enquêter sur Option Canada et sur le «love-in» dans les années qui ont suivi le référendum. Depuis 2000, soit cinq ans après les faits, la loi électorale ne permet plus aux autorités québécoises de poursuivre devant les tribunaux ceux qui ont commis des infractions. Selon M. Côté, l'enquête de M. Grenier aurait dû être publique et aurait dû être élargie à l'ensemble des millions dépensés dans la campagne de 1995. Il trouve «ahurissante» la conclusion du commissaire selon laquelle le camp du NON n'a pas dépensé le maximum permis par la loi de 5 087 000 \$, soit 1 \$ par électeur, ce qui fait écrire au juge Grenier que le camp du NON a «terminé la campagne référendaire avec un montant non utilisé de 375 963 \$». Cette conclusion a d'ailleurs conduit le ministre des Affaires intergouvernementales Benoît Pelletier, hier, à affirmer que le vrai montant en infraction est 163 497 \$ et non un demi-million.

Enfin, l'agence de publicité BCP a accueilli favorablement le rapport Grenier. «Le juge Grenier confirme sans équivoque l'intégrité professionnelle de BCP». L'agence demande par conséquent des «excuses publiques et complètes» de MM. Philpot et Lester ainsi que de l'éditeur Les Intouchables «pour les fausses allégations formulées» en son sujet dans leur livre. Les auteurs ont applaudi au rapport hier mais réagiront aujourd'hui plus en détail lors d'une conférence de presse.

Le Devoir  
Avec la Presse canadienne

## OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

des Transports et lieutenant québécois de Stephen Harper. Nous, de notre côté, on continue de dire que c'est un dossier qui date d'il y a 12 ans. [...] Tout a été dit, tout a été fait. On a retourné toutes les pierres, et quant à nous le dossier est clos.»

Notons qu'il s'agit de la même équipe conservatrice qui a mandaté l'ex-ministre péquiste Daniel Paillé pour décortiquer tous les contrats de publicité fédéraux conclus entre 1990 et 2003 et déterminer si les libéraux avaient favorisé leurs firmes amies... Ottawa a aussi récemment offert ses excuses, et de généreuses compensations, à la communauté chinoise pour la taxe d'entrée lui ayant été imposée au début du siècle dernier.

Devant cette politique de deux poids, deux mesures, Gilles Duceppe était hors de lui, ne ménageant aucun qualificatif pour déplorer l'attitude des fédéralistes, qu'il a traités d'«hypocrites». «On ne peut pas tourner la page sur un viol de la loi. C'est indécent de dire que c'est banal. On a violé sciemment la loi sur les consultations populaires à hauteur au moins de 500 000 \$», a-t-il dit. «C'est manquer de sens de la démocratie» que de banaliser ces entorses. Selon M. Duceppe, Stephen Harper «se fait le complice de Jean Chrétien», tout comme ses homologues libéral et néo-démocrate, Stéphane Dion et Jack Layton, en refusant de fouiller la chose à fond.

À la Chambre des communes, le premier ministre Stephen Harper a rappelé que son gouvernement avait agi activement en abolissant le Conseil pour l'unité canadienne, agent financier d'Option Canada. Ce à quoi M. Duceppe a répliqué: «Le premier ministre me donne la même réponse que l'ancien premier ministre [Jean Chrétien], qui disait avoir aboli les commandites et qu'il n'y avait donc nul besoin d'enquête.»

## Immunité

On ignore ce qu'il adviendra des deux fonctionnaires fédéraux montrés du doigt dans le rapport parce qu'ils ont généré des dépenses illégales. Une de ces personnes, Michelle D'Aray, occupe aujourd'hui un poste clé dans la fonction publique fédérale: elle est présidente de l'organisme Développement économique Canada et gère à ce titre des centaines de millions de dollars.

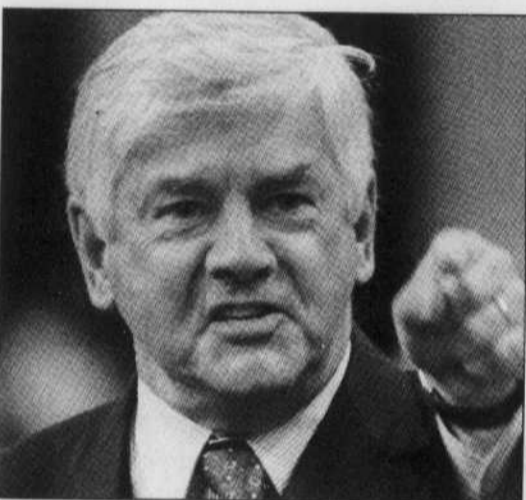
## POUR PARLERS

SUITE DE LA PAGE 1

a rencontré le leader parlementaire et porte-parole péquiste en matière d'éducation, Diane Lemieux, tandis que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, faisait de même avec le porte-parole pour la santé, Bernard Drainville. «On a écouté les propositions du ministre. On lui a fait quelques propositions également de notre côté; on lui a suggéré des pistes de solution», a résumé M. Drainville.

Ni les ministres, ni Mme Lemieux, ni M. Drainville n'ont voulu donner de détails sur les nouvelles dépenses qui font l'objet des discussions. Mais ce qui a filtré, c'est que le gouvernement serait prêt à injecter 60 millions pour venir en aide aux élèves en difficulté en plus d'ouvrir 800 postes de professionnels dans les écoles comme le prévoit le budget. En santé, le gouvernement ajouterait 40 millions pour améliorer l'accès aux soins à domicile.

Quant au crédit d'impôt réservé aux régions-ressources qui doit être aboli à compter de janvier prochain, le gouvernement et le PQ ne sont pas loin d'une entente, a-t-on appris. Au gouvernement, on a



CHRIS WATTE REUTERS

Tout a été dit sur la question du financement du camp du NON en 1995, estime Lawrence Cannon, lieutenant québécois de Stephen Harper.

Elle est donc la sous-ministre du ministre Jean-Pierre Blackburn. Personne n'a voulu dire si elle jouissait encore de la confiance du gouvernement.

«Le Parti libéral du Canada, qui était au pouvoir, est en excellente position pour y répondre», s'est contenté de dire le porte-parole du premier ministre, Dimitri Soudas. Pressé de répondre spécifiquement sur le cas de Mme D'Aray, M. Soudas a fini par affirmer qu'il n'avait pas lu le rapport du juge Grenier et qu'il avait d'autres priorités plus urgentes.

Même absence de réponse de la part du ministre Jean-Pierre Blackburn, qui a aussi fait valoir qu'il n'avait pas lu le rapport. «La nomination des sous-ministres ne relève pas de moi.»

Les dépenses illégales attribuées à Michelle D'Aray sont de l'ordre de 8583 \$. Si Mme D'Aray ne fait pas l'objet d'un blâme, c'est seulement parce que le juge Grenier préférerait s'en prendre aux «payeurs» plutôt qu'aux «receveurs». Le payeur, dans ce cas-ci, est un organe fédéral, donc hors du champ d'analyse du juge Grenier. Mme D'Aray n'a pas retourné nos

appels hier, pas plus que Renée Brunet, l'autre fonctionnaire fédérale nommée par le juge (pour des dépenses illégales de 7222 \$), aujourd'hui à l'emploi du ministère du Patrimoine.

On peut quand même en conclure que le juge Grenier considère leur geste assez grave car il a nommé les deux femmes, lui qui s'était fixé pour objectif de nommer le moins grand nombre possible de personnes en position subalterne. Ainsi, deux hommes à l'emploi du gouvernement fédéral à l'époque sont aussi mentionnés pour avoir généré des dépenses illégales, mais ils ne sont pas identifiés car ils ont agi à la demande de leur employeur. Mme D'Aray et Brunet, au contraire, l'ont fait «à leur demande».

Elles ont obtenu un congé sans solde du Conseil privé pour travailler pour le camp du NON, mais elles ont été dédommées à même le budget du premier ministre Jean Chrétien. Leur appartement temporaire dans Côte-des-Neiges a aussi été payé par Option Canada. Au total, ce sont près de 16 000 \$ de dépenses illégales qui n'ont pas été déclarées.

Eddie Goldenberg, ex-conseiller de Jean Chrétien et proche collaborateur, a balayé du revers de la main ces reproches d'un grand rire. «Et puis? J'imagine que tous ceux qui travaillaient au cabinet de [Jacques] Parizeau à ce moment-là n'étaient pas comptabilisés non plus», a-t-il confié au *Devoir* hier. «Le premier devoir du premier ministre, c'est l'unité du pays. Il avait deux personnes dans son bureau à temps plein sur cela. Ça ne prend pas une enquête de deux millions de dollars pour découvrir cela.»

Le ton était en fait le même dans toute la famille libérale. Le chef, Stéphane Dion, a dit qu'il n'accepterait de lancer une enquête sur les agissements fédéraux que si les souverainistes acceptaient de faire de même. «Je soupçonne qu'il y a eu des irrégularités dans l'autre camp aussi», a-t-il dit, avant d'ajouter que, selon lui, toutes ces enquêtes seraient des pertes de temps.

Pour Lucienne Robillard, à l'époque vice-présidente du comité du NON, les dépenses illégales d'un demi-million de dollars sont anecdotiques. «La situation est minime», a-t-elle dit. Quant à Jack Layton, il voit dans toute cette histoire seulement une «transgression libérale» de plus.

Le Devoir

manifestée par le premier ministre et la ministre des Finances, François Gendron, plus clairement que les jours précédents, a insisté pour que les mesures réclamées par le PQ soient financées par une partie des 700 millions versés par Ottawa. Par conséquent, le gouvernement libéral doit renoncer à une partie des 950 millions consentis aux contribuables en baisses d'impôt, a-t-il réaffirmé hier.

La position du gouvernement n'a pas changé d'un iota: on tient mordicus à cette baisse d'impôt de 950 millions — et pas un sou de moins —, une promesse électorale que Jean Charest veut absolument remplir. Si le gouvernement fait preuve d'une certaine ouverture et se montre disposé à dégrader des sommes supplémentaires pour des mesures réclamées par l'opposition, il insiste pour que ces nouvelles dépenses n'affectent en rien la baisse d'impôt.

C'est vendredi que doit se tenir à l'Assemblée nationale le vote qui disposera du budget. Les véritables négociations n'ont pas encore démarré. En pareil cas, elles se rendent souvent à la limite. Le PQ n'en était hier qu'à l'analyse préliminaire de l'offre de compromis formulée par le gouvernement. Des négociations doivent débiter aujourd'hui.

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.  
Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.  
Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.  
L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

## LE MONDE

Militante antiguerre

Cindy Sheehan  
abandonne son combat

Washington — Cindy Sheehan, la célèbre militante antiguerre, a annoncé qu'elle abandonnait son combat contre l'engagement américain en Irak, une cause dont elle avait pris la tête après la mort de son fils pendant le conflit.

Cindy Sheehan était devenue l'égérie des militants antiguerre après avoir campé durant l'été 2005 pendant plus d'un mois devant le ranch texan de George W. Bush, demandant en vain à être reçue par le président américain, qui y passait ses vacances.

«Ceci est ma lettre de démission en tant que "visage" du mouvement antiguerre américain», écrit-elle dans un blogue placé lundi, ajoutant que son combat avait vidé son compte de banque, laminé son mariage et créé des tensions avec ses autres enfants. «Je vais rentrer à la maison, être une mère pour mes enfants en vie et tenter de regagner ce que j'ai perdu.»

Mme Sheehan, qui a mené nombre de manifestations contre

la guerre et a été interpellée plusieurs fois, a précisé qu'elle avait pris cette décision après un an de réflexion.

«La conclusion la plus douloureuse à laquelle je suis parvenue ce matin, c'est que Casey est en fait mort pour rien», a-t-elle dit, faisant référence à son fils tué en Irak en avril 2004.

«Chaque jour depuis sa mort, j'ai tenté de donner un sens à son sacrifice. Casey est mort pour un pays qui pense plus au prochain American Idol qu'au nombre de morts [en Irak], alors que démocrates et républicains font de la politique avec des vies humaines.»

Mme Sheehan a perdu espoir de voir le mouvement antiguerre changer les choses. «Bush ne sera jamais destitué car, si les démocrates creusent trop profondément, ils pourraient déterrer quelques squelettes dans leurs propres tombes et le système se perpétuera ainsi pour l'éternité.»

Agence France-Presse

EN BREF

## Assad est reconduit

Damas — Le président syrien Bachar al-Assad a été reconduit pour un nouveau mandat de sept ans, avec 97,62 % des voix, lors du référendum organisé dimanche, a annoncé hier le ministre syrien de l'Intérieur Bassam Abdel Majid. Ce référendum, dont l'issue ne faisait aucun doute, était boycotté par les partis d'opposition, qui n'ont pas d'existence légale en Syrie. La participation a atteint 95,86 %, soit près de 11,19 millions d'électeurs, a annoncé le ministre lors d'une conférence de presse. 19 653 personnes, soit 1,71 % des électeurs, ont voté non, alors que près de 253 000 bulletins ont été annulés. Bachar al-Assad, 41 ans, avait remporté 97,29 % des voix lors du premier référendum qui l'avait porté au pouvoir en juillet 2000, un mois après la mort de son père Hafez al-Assad. — AFP

## Vietnam: le PC gagne

Hanoi — Le Parti communiste vietnamien (PCV) a remporté 91,28 % des sièges de la nouvelle Assemblée nationale, ont annoncé hier les autorités, dix jours après un vote sans surprise pour les dirigeants du pays. Le PCV, qui avait obtenu 89,7 % des sièges lors des précédentes élections il y a cinq ans, occupera 450 des 493 sièges de la future chambre. Au total, 500 sièges étaient à pourvoir dans la nouvelle Assemblée, mais seuls 493 des 876 candidats ont obtenu un nombre suffisant de voix lors du scrutin du 20 mai pour être élus. — AFP

## Chavez menace de fermer une deuxième chaîne de télévision

Caracas — Le président vénézuélien Hugo Chavez a défendu hier sa décision de ne pas renouveler la licence de la RCTV, et averti qu'il pourrait également agir contre Globovision, une autre chaîne de télévision, accusée d'encourager des atteintes contre sa vie. Hugo Chavez a estimé que sa décision, qui a déclenché des manifestations au Venezuela depuis dimanche soir, était «une décision souveraine et légitime». Il a également mis en garde Globovision — une des dernières chaînes encore opposées au gouvernement — contre d'éventuelles sanctions. «Je recommande [que Globovision] prenne un tranquillisant, qu'elle ralentisse, sinon je vais la faire valentir», a-t-il déclaré. Le président vénézuélien n'a pas précisé ses propos, mais a affirmé que certains journaux et chaînes de télévision tentaient d'installer un climat de révolte dans le pays. La conseillère légale de Globovision, Perla Jaimes, a affirmé à l'Associated Press que Hugo Chavez ne disposait d'aucune base légale pour s'en prendre à la chaîne. «Globovision ne va pas changer sa ligne éditoriale», a-t-elle déclaré. — AP

## LIBAN

SUITE DE LA PAGE B 1

Selon le Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF), 5000 personnes vivent désormais dans cette école, un bâtiment en béton de cinq étages qui s'étend sur 2000 mètres carrés.

Le soir, à la distribution des vivres, c'est la ruée. Des mères de famille, leurs enfants agrippés à elles, attrapent au vol de petits sacs contenant un frugal repas.

Une jeune volontaire du Croissant-Rouge agite devant la foule une sacoche vide. «Vous voyez, il n'y en a plus pour l'instant. Il faudra attendre une autre distribution», crie-t-elle, alors que s'élevaient les clameurs de la foule en colère.

Issam, 21 ans, observe la scène. «Nous sommes un peuple à qui on impose humiliations sur humiliations, et après cela les Occidentaux se demandent comment il se fait que des jeunes soient prêts à se faire exploser. C'est le désespoir qui engendre le terrorisme. Toute cette misère est un terreau fertile pour le Fatah al-Islam», clame-t-il.

Agence France-Presse

Les défis du nouveau président  
du Nigeria

Élu dans la controverse, il a promis de s'attaquer à la pauvreté

Abuja — Le nouveau président du Nigeria, Umaru Yar'Adua, élu dans des circonstances violentes et controversées, a prêté serment hier à Abuja, capitale du plus grand pays d'Afrique avec ses 140 millions d'habitants.

Le nouveau président sera confronté d'emblée à plusieurs dossiers délicats, sur fond de doutes quant à sa légitimité à ce poste, après un scrutin douteux.

Le gouverneur de 56 ans a été très confortablement élu le mois dernier lors d'une élection présidentielle très critiquée par les observateurs internationaux, en raison des violences et des cas de bourrage d'urnes.

Yar'Adua, qui a concédé que son élection n'a pas été «parfaite», a refusé d'organiser une nouvelle élection, comme le demandait l'opposition, et a prêté serment hier lors d'un défilé militaire à Abuja.

«En tant que président de la République fédérale du Nigeria, j'assumerai ma charge du mieux que je le pourrai, dans le respect de la Constitution», a-t-il juré.

Ancien professeur de chimie, Yar'Adua s'est engagé à poursuivre les réformes économiques engagées par son prédécesseur, Olusegun Obasanjo, qui ont été saluées par de nombreuses capitales occidentales, même si elles n'ont pas permis de sortir des millions de Nigériens d'une situation de pauvreté.

À la présidence, Yar'Adua trouvera plusieurs dossiers délicats, comme celui des nombreux enlèvements commis dans le delta du Niger ou la menace d'une grève liée à la hausse du prix des carburants.

Yar'Adua a fait savoir que le rétablissement de la paix dans le delta pétrolier du Niger serait l'une de ses priorités.

«Nous allons tout faire pour rétablir le respect de la vie humaine et de la propriété, de manière à sécuriser les investissements», a-t-il déclaré.

«Dans le même temps, j'implore les différentes communautés, les factions et les individus à mettre fin aux violences et à res-



Umaru Yar'Adua

AFOLABI SOTUNDE REUTERS

pecter la loi. Laissons-nous une chance de reprendre le dialogue dans une atmosphère sereine», a-t-il poursuivi.

Il a également plaidé pour une modernisation du réseau de distribution d'électricité et pour la poursuite de la construction d'un réseau ferroviaire national.

Mais une des grandes questions est celle de savoir s'il s'émancipera de l'ombre de son prédécesseur, qui l'a choisi il y a six mois, l'a fait élire et entend bien conserver son mot à dire sur la gestion du pays. Lors de ses dernières se-

maines à la tête de l'État, Obasanjo a pris un certain nombre de décisions très controversées, de nature à déclencher une réaction violente de l'opposition et de la société civile. Il a ainsi fait augmenter de 15 % le prix du carburant, a doublé la TVA et a vendu deux raffineries à ses alliés.

Obasanjo prendra automatiquement la présidence du parti au pouvoir. Or il a estimé publiquement qu'il intendait combi- au parti de déterminer la politique et au gouvernement de l'appliquer.

«On nous a demandé de faire du Nigeria un meilleur endroit»

Ex-gouverneur de l'État musulman de Katsina (nord), Umaru Yar'Adua, 55 ans, a prêté serment sur le Coran, après des prières oecuméniques chrétiennes et musulmanes sur Eagle Square, la grande place du centre d'Abuja, en présence de nombreux chefs d'État africains.

Homme du Nord, il est flanqué à la vice-présidence d'un homme du Sud, l'ex-gouverneur de l'État pétrolier de Baylesa, Goodluck Jonathan.

Dans son discours inaugural, le nouveau président a affirmé qu'il allait s'attaquer sérieusement à la pauvreté dans le pays, durcir les lois contre la corruption et faire progresser le secteur de la santé, notamment pour combattre le paludisme et le sida.

«On nous a demandé de faire du Nigeria un meilleur endroit. C'est avec joie que je vais m'employer comme dirigeant et serviteur», a-t-il poursuivi avant de promettre honnêteté, transparence et responsabilité.

Pour le Nigeria, et ce, malgré les critiques internationales sur les fraudes qui ont émaillé le scrutin du 21 avril, cette investiture est historique car il s'agit de la première transition entre deux présidents civils depuis l'indépendance: en 46 ans, le pays a connu pas moins de 28 ans de régimes et dictatures militaires.

Jusqu'à l'obscur gouverneur, Umaru Yar'Adua, père de six enfants et d'une santé fragile, va devoir se démarquer assez vite de son mentor s'il veut asseoir son autorité.

Qui plus est, il hérite d'un système où se mêlent parrains politiques et hommes d'affaires dans une confusion des genres propice à une gigantesque corruption, dont le Nigeria est l'un des champions du monde, d'après Transparency International. Près de 400 milliards de dollars se sont évaporés dans les poches des dirigeants passés depuis l'indépendance, selon l'ONG.

Agence France-Presse et Reuters

FRANCE

Sarkozy et Royal s'affrontent  
pour un troisième tour

BORIS CAMBRELENG

Paris — À moins de deux semaines du scrutin, Nicolas Sarkozy, le nouveau président de droite français, et Ségolène Royal, du Parti socialiste, ont jeté hier soir leurs forces dans la bataille des élections législatives en France, la gauche espérant limiter la vague bleue de la droite annoncée par les sondages.

Cet affrontement à distance entre M. Sarkozy et la socialiste Ségolène Royal, battue à la présidentielle le 6 mai, donnait des allures de «troisième tour».

Nicolas Sarkozy a demandé aux Français de lui «donner une majorité» à l'Assemblée nationale lors des élections législatives des 10 et 17 juin, pour mettre en œuvre la «rupture» qu'il a promise pour redresser le pays.

«Il vous reste deux semaines pour parachever l'impensable révolution que vous avez accomplie le 22 avril et le 6 mai derniers», a lancé le chef de l'État, qui s'exprimait au Havre devant quelque 8000 personnes, selon les organisateurs.

«J'irai le plus loin possible dans la réforme», a affirmé M. Sarkozy. «L'immobilisme, c'est le déclin. Je ne veux pas le déclin de la France», a-t-il ajouté.

Il a rappelé les réformes qu'il entendait mettre en œuvre au plus vite: «la réhabilitation de la valeur travail, la récompense du mérite, l'école de l'excellence, la lutte contre les fraudes, les peines planchers pour les récidivistes» ainsi que le «plein-emploi» et la «moralisation du capitalisme financier».

Les sondages sur les intentions de vote des Français sont tous largement favorables à la droite. Le dernier en date, de l'institut Ipsos, donne 43,5 % des voix à l'UMP au premier tour, contre 28,5 % au PS et à ses alliés. À l'issue du deuxième tour, l'UMP et les divers droite devraient obtenir entre 380 et 442 des 577 sièges, soit largement



Nicolas Sarkozy en campagne hier au Havre.

BENOÎT TESSIER REUTERS

plus que les 289 sièges nécessaires pour obtenir la majorité. Les députés sont élus pour cinq ans.

En face, les socialistes n'auraient que 102 à 142 sièges, et les centristes de François Bayrou (18,57 % des voix à l'élection présidentielle), avec seulement un à six représentants, se trouveraient laminés par le mode de scrutin majoritaire uninominal.

Pour limiter les dégâts, les socialistes, dont les chefs s'entre-déchirent pour savoir qui prendra les rênes du parti pour le réformer, ont affiché hier soir, lors d'une grande assemblée parisienne devant quelque 5000 personnes, une façade unie et combative.

Ségolène Royal, qui a affirmé qu'elle n'excluait rien sur son futur rôle au sein du PS, a appelé les électeurs à retourner aux urnes pour lutter contre le «rouleau compresseur» de la droite.

«Ce que la droite attend, c'est un pouvoir hégémonique, un rouleau compresseur devant lequel tout deviendra possible, même le pire», a affirmé la socialiste, faisant allusion au slogan de M. Sarkozy durant la présidentielle: «Ensemble tout devient possible».

«Tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser», a-t-elle déclaré, citant Montesquieu.

Elle avait, juste avant son discours, critiqué auprès de la presse la participation du président

Nicolas Sarkozy à la campagne de l'UMP, qu'il a dirigée jusqu'à son élection à la présidence.

Inhabituelle en France, une telle intervention d'un président n'est pas inédite: Valéry Giscard d'Estaing (centre droite) l'avait fait en 1978, tout comme le socialiste François Mitterrand en 1986.

M. Hollande, qui a déjà annoncé qu'il ne se présenterait pas à sa succession, a pour sa part appelé les électeurs à construire à l'Assemblée une «gauche coriace» pour lutter contre «un pouvoir vorace».

Le chef de file du courant social-démocrate au sein du PS, Dominique Strauss-Kahn, a de son côté souhaité que la défaite annoncée ne soit pas trop cuisante pour que le PS puisse entreprendre sa rénovation.

Agence France-Presse

CULTURE

Julos Beaucarne au Gesù

Immensement intime

SYLVAIN CORMIER

C'est en haut, nous indiquent-ou. Ah. Dans l'église même? Dans l'église même du Gesù, véritable cathédrale au-dessus de la salle de spectacles. Les bancs d'église forment trois estrades, en forme de u. Julos Beaucarne, son guitariste Patrick De Schuyter et sa choriste Barbara D'Alcantara, arrivent par l'ouverture du u, s'installent au milieu de nous. Curieuse impression d'intimité dans l'immensité. Julos est tout près, mais dès qu'il ouvre la bouche — «Mes amis de Montréal, je suis venu de loin pour vous dire que vous êtes irremplaçables...» —, il y a beaucoup, beaucoup d'écho. Et lorsqu'il nous demande nos prénoms, tous en même temps s.v.p., la cacophonie résultante se répète d'une voûte à l'autre.

C'est fou comme le contexte, entre solennité et espièglerie, convient à Julos Beaucarne. Ainsi, naturellement, se trouve amplifiée l'ambiance déjà singulière du spectacle habituel de ce drôle de zig, cet esotérique énergumène, ce farfadet terriblement lucide et souriant quand même, ce gamain septuagenaire, cet arroseur pudique, cet arroseur public, cet «virelangueur» (l'art de virer la langue dans tous les sens), ce poète aux cheveux d'ange, ce champignon délicieux du Brabant wallon, ce chansonnier qui joue de la guitare sur son genou tel Brel, ce Vigneault

qu'aurait rapetissé au lavage, cet humaniste extrême. Cette belle âme.

Une heure et demie durant, Julos alterne poèmes tangibles (*Je voudrais te présenter mon corps*) et chansons intangibles (*La Légende de l'enfant*), et vice versa. Presque sans interruption, il nous gave d'amuse-gueules (*Cacao chocolat*) pour que passent mieux les plats de résistance (*Les vrais amis sont comme les arbres*), multiplie les déclarations d'amour universelles (*La rose qui refusait de sentir mauvais*) pour faire contrepoids à ses dénonciations de violences tout aussi universelles (*Les loups ont des têtes de moutons*). Avec lui, tout est permis, on est entre bonnes mains, on se laisse faire, on rit, on ne rit plus, on sourit, on ne sourit plus, on est secoués, chamboulés, enchantés aussi, soulevés puis transportés de bonheur, et puis déposés sur la terre ferme. A la fois indemnes et changés.

Autour de lui, sa petite équipe fait merveille: D'Alcantara et De Schuyter complètent quand il faut complétement, s'effacent quand il faut s'effacer. Elle chante plus que joliment, il joue plus que bien: ainsi soutenu, Julos peut danser quand ça lui prend, et ça lui prend souvent. Normal quand on est un homme libre. Danserai-til encore ce soir dans l'église? Allez-y voir. Libre à vous. Libre à lui.

Collaborateur du Devoir

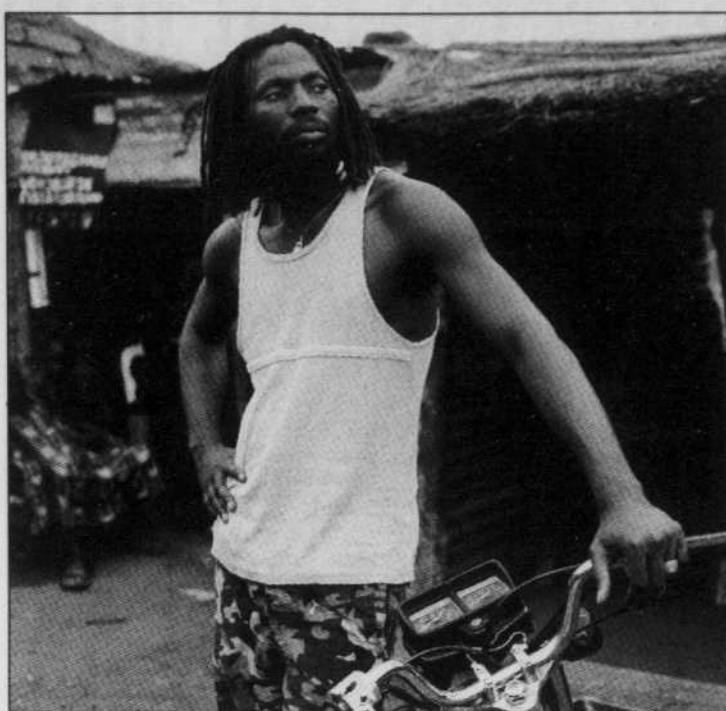
Nuits d'Afrique: un festival métissé serré

CAROLINE MONTPETIT

«Métissé serré», c'est l'expression que Boucar Diouf a empruntée à Michel Couombe pour décrire le 21<sup>e</sup> festival Nuits d'Afrique, dont il est porte-parole avec la chanteuse Sylvie Desgroseilliers. On y entendra en effet autant des voix en provenance de Cuba que du Brésil, du Mali et du Cap-Vert, en passant par la Côte d'Ivoire, Haïti et le Sénégal.

Comme parrain, le festival a choisi cette année Tiken Jah Fakoly, chanteur ivoirien humaniste et engagé qui livre un reggae africain en dioulé et en anglais. Joint au téléphone hier, durant le lancement de la programmation, Tiken Jah Fakoly dit demeurer «optimiste» pour l'Afrique et se réjouit d'une aube de paix se levant sur la Côte d'Ivoire, à la suite d'accords signés au Burkina Faso.

Tiken Jah Fakoly s'apprête d'ailleurs à retourner en Côte d'Ivoire cet automne pour lancer son prochain disque, *L'Africain*. Ici, il prendra la scène du Spectrum pour donner le concert d'ouverture du festival, le 12 juillet prochain. En première partie de Tiken Jah Fakoly, Zal Idrissa Sissokoh, griot, descendant du premier joueur de kora et maniant lui-même l'instrument à cordes, livrera sa musique afro-mandingue. Mamani Keita offrira pour sa part son mandingue



SOURCE FESTIVAL NUITS D'AFRIQUE

Comme parrain, le festival a choisi cette année Tiken Jah Fakoly, chanteur ivoirien humaniste et engagé qui livre un reggae africain en dioulé et en anglais.

électronique, plus tard dans la soirée au Kola Note, en compagnie de Nicolas Repac, qui a notamment collaboré avec Arthur H. Parmi les grands événements qui marquent la programmation en salle du festival, mentionnons aussi la présence,

à La Tulipe le 17 juillet, du trompettiste sud-africain Hugh Masekela, qui a travaillé avec Paul Simon et Myriam Makeba.

La série Première du festival nous invite notamment à découvrir Gabriela Mendes, qui arrive

du Cap-Vert et dont on dit que le succès atteint celui de Cesaria Evora, ainsi que Nawal, auteure-compositrice-interprète des Îles Comores. Toutes deux seront au Club Balattou, respectivement les 16 et 18 juillet. La série Découvertes propose notamment un spectacle de Vieux Farka Touré, le fils du célèbre guitariste Ali Farka Touré, pour ceux qui l'auraient manqué plus tôt cette année.

Le festival Nuits d'Afrique compte comme toujours une imposante programmation extérieure gratuite, accessible à la place Émilie-Gamelin, à Montréal, du 19 au 22 juillet inclusivement. On y est invité à participer à des ateliers de danse, de percussions ou encore, pour les petits, de maquillage, de dessin et de chanson, au village des enfants, l'après-midi, du vendredi au dimanche. La programmation musicale extérieure, gratuite, est encore plus importante que la programmation intérieure, mais tout aussi variée. Elle réunit notamment des noms du Maroc, du Congo, du Brésil, d'Haïti et de la Guadeloupe. Le spectacle de clôture du festival réunira Marlène Dorcena et Kadan's, respectivement d'Haïti et de la Guadeloupe, le 22 juillet, au club Balattou. Renseignements: [www.festivalnuitsdafrique.com](http://www.festivalnuitsdafrique.com).

Le Devoir

13<sup>e</sup> festival Mémoire et racines: prendre pied!

YVES BERNARD

Du 27 au 29 juillet se déroule, en plein cœur de Lanaudière, le 13<sup>e</sup> festival Mémoire et racines, un événement qui célèbre la musique trad du Québec et de l'Amérique du Nord en proposant également un clin d'œil au reste du monde.

De tous les regroupements du genre, le FMR est reconnu comme l'un des plus conviviaux. Autant sur scène qu'en ateliers, s'y côtoient sans hiérarchie apparente les artistes les plus connus et les familles de musiciens de la région. Cette année, on met l'accent sur les pieds avec deux des plus

célèbres podorythmistes: Alain Lamontagne, l'inventeur du terme, et Michel Bordeleau, que l'on retrouvera avec Les Charbonniers de l'Enfer, Hommage aux aînés et Les Monocles. Parmi les autres invités se produiront Claude Méthé, les Tireux d'Roches, l'accordeoniste Joaquin Diaz, le joueur de cordes néo-écossais J. P. Cormier et le groupe de musique cadienne Grouyan Gumbo.

Collaborateur du Devoir

Le festival Mémoire et racines, à Saint-Charles-Borromée, du 27 au 29 juillet. Renseignements: 1 888 810-6798.

EN BREF

Harper a remercié Yann Martel pour un livre de Tolstoï

Le premier ministre Stephen Harper a finalement répondu à l'écrivain Yann Martel, qui a entrepris en avril d'envoyer régulièrement des romans au premier ministre pour le sensibiliser à la situation des écrivains au Canada. La réponse du premier ministre a été succincte, écrivait *Le Journal de Montréal* dans son édition d'hier, ajoutant que Yann Martel l'a trouvée décevante. Ce lui-ci s'attendait à une réponse «un peu plus touffue», mais il considère qu'il s'agit d'un début. Dans une lettre datée du 8 mai, l'assistante de Stephen Harper remercie M. Martel pour un livre de Tolstoï, *The Death of Ivan Ilych*, sans plus, précise le journal. Yann Martel a envoyé un quatrième livre au premier ministre lundi matin, soit *By Grand Central Station I Sat Down and Wept*,

d'Elizabeth Smart, une auteure canadienne. - PC

Marc Séguin expose à Ottawa

Ottawa — La Galerie d'art Jean-Claude-Bergeron d'Ottawa présente des tableaux récents de Marc Séguin jusqu'au 10 juin. Né à Ottawa, Marc Séguin vit et travaille actuellement à Montréal. Il est diplômé en beaux-arts de l'université Concordia. Séguin, dont les œuvres ont été exposées au Musée d'art contemporain de Montréal en 2000 et au Musée des beaux-arts de Montréal en 2004, est un des artistes en vue sur la scène de l'art contemporain. Après les aliénés, les forêts en feu, les terroristes, l'artiste continue son exploration des carcasses d'avions calcinés et torçues, basée sur des écrasements réels survenus à divers endroits de la planète. Ses paysages-silencieux interpellent et renvoient aux angoisses primaires. - PC

Festival TransAmériques

Imperfections génétiques

FRANK KETCHUP

De Normand Charette et Carole Nadeau. Concept et mise en scène: Carole Nadeau. Une production du Pont Bridge, à l'Espace Libre, jusqu'au 6 juin.

HERVÉ GUAY

Parfois, les conditions gaillardes ne sont pas réunies. Et l'acharnement au travail n'y change rien. C'est l'effet que fait *Frank Ketchup*, de Carole Nadeau, invitée pour la première fois au Festival TransAmériques (FTA).

Avec ce spectacle à l'affiche à l'Espace Libre, la metteuse en scène revient sur le danger que présentent actuellement les manipulations génétiques. Normand Charette a même été appelé à la rescousse pour donner un coup de main aux dialogues. Malheureusement, le talent de Nadeau paraît corseté dans cette production plus rigide et plus conventionnelle que ce qu'elle prépare d'habitude. Faute d'un point d'appui textuel moins contraignant? C'est l'hypothèse la plus probable. Mais regardons-y de plus près.

Deux sœurs tiennent la barre d'une clinique de fertilité où sont effectuées des manipulations génétiques. L'une, d'une éthique à toute épreuve, en est le cerveau (Guillermina Kerwin, peu crédible), tandis que l'autre (Manon Brunelle, très vamp) pense surtout à vendre l'entreprise au plus offrant. Celle-ci espère aussi sauver son amant, atteint d'une maladie dégénérative (Stéphane Demers, à l'aise en séducteur impénitent), en prélevant des cellules sur l'embryon que porte la femme de ce violoniste célèbre (Elysabeth Walling, à l'accent charmant). La manœuvre bénéficie en outre de la fascination de cette dernière

à l'endroit de la génétique et de ses pouvoirs en vue de la mise au point d'un être humain en tous points parfait.

La blanche scénographie très design dans laquelle se déroulent ces tractations manichéennes présente des similarités avec celle qu'avait signée le sculpteur Michel Goulet pour la création du *Passage de l'Indiana*, de Normand Charette. Comme dans ce décor étagé, les acteurs de ce quatuor sont isolés à l'intérieur d'une case dans les quatre coins de l'espace scénique, au début du spectacle. Des éléments technologiques complexifient cependant cette proposition. Par exemple, une caméra capte le visage des comédiens, ensuite projeté sur des zones vierges de cette construction dont, plus tard, toute la surface sera, par instants, transformée en écran.

Néanmoins, si le coup d'œil est souvent beau et si le caractère léché de l'ensemble sied à un univers cynique, avide de perfection, la fable trop terre-à-terre empêche l'entreprise de décoller. Des dialogues emphatiques en ralentissent le rythme. Des insertions visuelles assez fréquentes échoient elles aussi à faire basculer l'expérience dans la génétique-fiction. En outre, il y a bien un peu d'humour ici et là, mais la relation avec le spectateur n'est pas aussi ludique que dans d'autres productions du Pont Bridge.

Au total, la fantaisie de Carole Nadeau, sa faculté de créer des objets théâtraux non identifiés n'éclaire pas autant que prévu dans le cadre du FTA, précisément là où ces qualités auraient été le plus appréciées. J'espère sincèrement que cette femme de théâtre débouillard saurait rebondir, s'il le faut, quand on l'attendra moins au détour.

Collaborateur du Devoir

Concours musical international de Montréal

Comme une grande...

FINALE — 2<sup>e</sup> SOIRÉE

Susanne Ellen Kirchesch (soprano, Allemagne), Marianne Fiset (soprano, Canada), Peter Barrett (baryton, Canada), Leslie Ann Bradley (soprano, Canada), Orchestre Métropolitain, dir. Daniel Lipton. Théâtre Maisonneuve, mardi 30 mai.

CHRISTOPHE HUSS

Jusqu'à hier soir, pour bien des mélomanes, comme pour moi, Marianne Fiset était un talent discret, membre de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal. Pas celle qu'on aurait vue tenir les premiers rôles. En nous donnant la première expérience musicale vibrante et touchante de cette phase finale, elle a accédé au rang de talent parmi les plus prometteurs de notre scène lyrique. Comme une grande, elle a incarné Rusalka, la Comtesse des *Noces de Figaro* et Mimi de *La Bohème*, avec un bonheur croissant. Et elle en a été digne. Superbement préparée, Marianne Fiset, la voix idéalement placée, a livré du chant et de l'émotion à même la musique, comme une irradiation de l'intérieur, et non pas mimée par des expressions faciales et gestuelles factices.

Peter Barrett, justement, de la race des clowns chantants, est un clone torontois d'Étienne Dupuis. Incapable de chanter Papageno sans dérouler un catalogue de mimiques indues, il surjoue Figaro du *Barbier de Séville* en oubliant

parfois un peu — comme Dupuis! — de chanter. Barrett a un timbre plus sombre et plus cuirvé que Dupuis et je m'étonne du choix des deux aires précitées, qui semblent appeler une voix plus claire. Impossible de juger *Um Mitternacht* de Mahler, lutte entre le chanteur et une pure incurie orchestrale. Par contre, l'air de *Die Tote Stadt* de Korngold prouve que Barrett a un vrai potentiel. Déjà, les beaux rôles de baryton des grandes opérettes allemandes (ce n'est pas péjoratif) lui tendent les bras. Il a un peu la typologie vocale de Bo Skovhus et peut faire mouche dans ce répertoire.

Le titre de gloire de Susanne Ellen Kirchesch restera d'avoir chanté en demi-finale l'air contemporain comme si sa vie en dépendait. Pour le reste, la voix sèche et sans harmoniques semble la limiter aux répertoires baroque et actuel.

Leslie Ann Bradley est une belle artiste, qui devrait éviter ses richelieuismes simplistes entre les morceaux. Elle présente, un peu comme le baryton Lee (à propos duquel la direction du concours nous a précisé qu'il n'a pas bénéficié du vote des jurés qui le connaissent) le défaut d'une voix qui ne semble pas se libérer, comme si tout le souffle ne se convertissait pas en son. Mais elle nous a donné, avec sa voix du gabarit et du type d'une Dawn Upshaw, une émotion pure et racée dans un air de *Susannah* de Carlisle Floyd.

Collaborateur du Devoir

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
CANAL 5	Le Téléjournal	... dans le placard	L'Épicerie	La Petite Séduction / Lise Dion - Oka (Laurentides)	Smash	Le Téléjournal	Au-dessus de la mêlée	Des kwis et des... / Marie-Thérèse Fortin					
TVA	Le TVA 18 heures	Sucré Salé	Par-dessus le marché	La Poule aux œufs...	Dr House	Le TVA 22 heures	Sucré Salé	Cinéma / ROBIN DES BOIS, PRINCE DES...					
TQ	Macaroni tout garni	Ramdam	Les P'tites Vues	Les Francs-tireurs / Claude Legault	Wallander: enquêtes criminelles / Découverte d'un cadavre dans un train.	Le Grand Rire / Dominic et Martin	La vie en vert	La période de questions					
TQS	Gr. Journal (18:30)	Flash / M. Pelchat	Les rois de la pop	450. Chemin...	Rire et Délire	Le Journal du soir	110%	L'avocat du diable					
RDI	Dominique Poirier en direct			Chasseur de pyromanes		Le Téléjournal	...en parlait	Le National	Le Téléjournal	Jrnl RDI			
TV5	Question... Jrnl FR2	Vivre à vélo	Cinéma / L'INTERPELLATION (4)	Victimes	Chirac (2/4)	Casse-cou	72 heures chrono	Dossiers Mystère	Cinéma	...couché			
D	Mayday / Bombe à bord	Tout...	...noces	Interventions Miracles	Le goût... d'un été	Décore... César...	30 Jours	Cinéma	Top5.anglo	Top5...			
VIE	Déco sur... ménage	InfoPlus	M. Net	...clips / Le Flow	VJ TopRock.	...Pussycat Doll	Artiste du mois / Dumas	Top5.anglo					
MP	Top5.anglo	Top5.anglo	Musique	Tony Bennett	Parents... 70	Smallville	Frank... R-Force	le trouble	Degrassi	Henri pis...			
MX	En chute... franco	Grenade...	...j'aime	Skyland	Futurama	Simpson	Henri pis...	Futurama	Décalés...	Simpson	Star...	Henri pis...	Soccer
VPAK-TV	Gilmore Girls	Diellah...	GTEEN	Di-Gata...	Skyland	Futurama	Simpson	Henri pis...	Futurama	Décalés...	Simpson	Star...	Henri pis...
RDS	Simpson	Diellah...	GTEEN	Di-Gata...	Skyland	Futurama	Simpson	Henri pis...	Futurama	Décalés...	Simpson	Star...	Henri pis...
HISTORIA	Sports 30	Chantiers	Histoires de trains	...ont changé le monde	JAG	Cinéma / LE DIABLE EN ROBE BLEUE (4)	Sports 30	La prairie	...la prairie	...la prairie			
ARTV	...des pays d'en haut	Viens voir les comédiens	Pour l'amour du country	Pacific Homicide	Femmes de footballeurs	Tom Stone	L'Actors Studio	Le destin de Lisa	Six pieds...	La Loi...			
SÉRIES +	Army	Simplement Zoé	...nerdz / ...fait	Surnaturel	Mélinda...	La porte d'Atlantis	Étudiants... Caphar.	...loupe	Jardins... de l'eau	Voit			
CANAL Z	La porte d'Atlantis	Adhésion de la Turquie...	Grands Aventuriers	Catalogne	L'Inquisition révélée	Cinéma / LA MONTAGNE DE BAYA (4)	Panorama	The Hour	The Hour	... (00:05)			
S SAVOIR	Les artisans d'une...	Adhésion de la Turquie...	Grands Aventuriers	Catalogne	L'Inquisition révélée	Cinéma / LA MONTAGNE DE BAYA (4)	Panorama	The Hour	The Hour	... (00:05)			
E VASION	...de l'eau / ...camping	Panorama	Le Newshour	Art Express / ...Antiques	Traveler / Première	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks			
TFO	Zoé Safari	Voit	Le Newshour	Art Express / ...Antiques	Traveler / Première	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks			
CBC	CBC News at Six	This Hour	Pre-Game	Hockey / Finale de la coupe Stanley: Sénateurs - Ducks	Traveler / Première	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks			
CTV (Mont.)	CBC News	Access H.	eTalk	So you Think you can Dance / Auditions	Traveler / Première	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks			
GBL	News	House...	ET Canada	E.T.	1 vs 100	Crossing Jordan	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks		
TVO	Art Attack	Lily	Lions: Pride in Peril	The Agenda	The Next Best Thing	Traveler	CSI: New York	News	Late Show with... (23:35)	The Tonight Show (23:35)			
ABC	...Raymond	ABC News	CBS News E.T.	King of Queens	Criminal Minds	Medium	Hidden Palms	One Tree Hill	Sex... City				
CBS	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	Most Outrageous Moments / Quatre émissions	Hidden Palms	One Tree Hill	Sex... City					
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...	Most Outrageous Moments / Quatre émissions	Hidden Palms	One Tree Hill	Sex... City					
FOX	That '70s... King... Hill	Simpsons	Seinfeld	BBC News	Garden...	Craft in America	Craft in America	Craft in America	Charlie Rose	CTV News	... (00:05)		
PBS (33)	The Newshour	The Newshour	The Newshour	Art Express / ...Antiques	Traveler / Première	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks			
PBS (57)	BBC News	Business	The Newshour	Art Express / ...Antiques	Traveler / Première	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks			
CTV (toron.)	CTV News	Jeopardy	So you Think you can Dance / Auditions	The Sopranos	Traveler / Première	Friday Night Lights	ET Canada	Taste... E.T.	The Agenda	New Tricks			
AKÉ	CSI: Miami	Quatre épisodes (17:00)	...Game / Arts...	Daily Planet goes to India	MythBusters / Trois émissions	Antiques Roadshow	Carnivale	Law & Order	...a Trace	...a Trace			
BRVVO	Street Legal	...Game / Arts...	Daily Planet goes to India	MythBusters / Trois émissions	Antiques Roadshow	Carnivale	Law & Order	...a Trace	...a Trace	...a Trace			
DISCOVERY	How it's Made	Daily Planet goes to India	MythBusters / Trois émissions	Antiques Roadshow	Carnivale	Law & Order	...a Trace	...a Trace	...a Trace	...a Trace			
HISTORY	Master... Things...	CSI: New York	...Attic / Inventors	The Hour	Doc	Trailer Park Boys	The Riches	CSI: Crime... (23:10)	... (00:10)				
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	One on...	Doc	Trailer Park Boys	The Riches	CSI: Crime... (23:10)	... (00:10)					
SHOWCASE	New Addams Family	War Wounds	Skin Deep	Match.	Hockey	Pardon...	2006 U.S. Poker...	NBA Basketball / Conférence de l'Ouest: Jazz - Spurs	Sportscentre				
LEARNING	Property Ladder	War Wounds	Skin Deep	Match.	Hockey	Pardon...	2006 U.S. Poker...	NBA Basketball / Conférence de l'Ouest: Jazz - Spurs	Sportscentre				
LIFE	Three Takes	War Wounds	Skin Deep	Match.	Hockey	Pardon...	2006 U.S. Poker...	NBA Basketball / Conférence de l'Ouest: Jazz - Spurs	Sportscentre				
TSN	Off the... Sportscentr.	Sabrina...	Malcolm...	Prince...	...Years	Mystery...	Ghost...	Frank...	Academy	Bob and...	...Years	Malcolm...	
YTV	Being Ian	...Brothers	Malcolm...	Prince...	...Years	Mystery...	Ghost...	Frank...	Academy	Bob and...	...Years	Malcolm...	
CANAL 5	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

HOCKEY

Ottawa vient de se rendre compte que ce ne sera pas si facile contre Anaheim, qui mène la série 1 à 0. Deuxième match de la finale de la coupe Stanley ce soir. RDS, 20h

WALLANDER

Ces téléfilms suédois inspirés de l'œuvre de Mankell sont fort intéressants. Ce soir, un épisode intitulé *L'Africain*. Télé-Québec, 21h

IL ÉTAIT UNE FOIS HOLLYWOOD II

Les meilleurs moments de quelques comédies musicales américaines. Toujours amusant, et toujours dansant. Artu, 21h

30 JOURS

Dans cette série documentaire originale, un bureau de travail doit ce soir apprendre à se détendre et être dirigé par un mentor du genre «